



LE PETIT DROMADAIRE

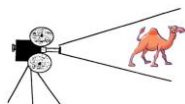
Communiqué de la Mairie



L'AGENDA DE LA RENTREE

Jeudi 2 septembre, les écoliers reprendront le chemin de l'école de Drom.

Vendredi 10 septembre, rendez-vous à 20 H 00 à Chavannes sur Suran pour fêter le 10^{ème} anniversaire de la C.C.T.E.R. (Communauté de Communes de Treffort en Revermont). Les amateurs de musique pourront profiter d'un concert avec l'harmonie *Le Réveil* de St Etienne du Bois, et la chorale *Inter'Val*, de la C.C.T.E.R. La section danse du foyer rural de Meillonas proposera aussi des démonstrations de rock avant le verre de l'amitié. Un feu d'artifice clôturera la soirée.



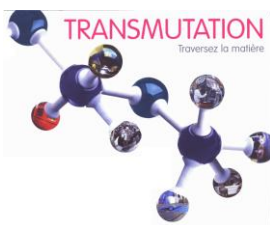
Lundi 20 septembre, le cinéma réouvrira ses portes avec la projection de *Shrek 2*, dessin animé.

Samedi 25 et dimanche 26 septembre, on fêtera *St Thyrse*. Le samedi sera consacré aux tartes, avec les pompiers, et le dimanche au défilé de chars et à l'animation musicale assurée, cette année, par *Styrène*, groupe revermontois de rock.



Samedi 25 septembre se dérouleront aussi les épreuves spéciales du 10^{ème} Rallye du Suran : premiers départs seront donnés à 10 H 54, 16 H 21 et 20 H 58. La route des Conches sera fermée à la circulation et au stationnement de 08 H 00 à 23 H 00.

Dimanche 26 septembre, les marcheurs de *Roc et Gravillons* passeront par la Côte des Alagniers et Sur les Chaux.



Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 octobre (à 11 H 00), portes ouvertes à la SARL MGP (Mécanique Générale Poncet) dans le cadre du projet *Transmutation* (valorisation de la filière mécanique, métallurgie, carrosserie industrielle sur le bassin de vie de Bourg en Bresse). Organisé par *MECA BOURG*, cet événement implique simultanément 30 structures, dont 22 entreprises, 5 établissements d'enseignement, 2 musées et 1 association, basée à Drom : l'A.R.C.M.A. (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes).

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre, portes ouvertes chez Christine Brochier, à l'occasion des 2^{èmes} Journées des Métiers d'Art. Ce rendez-vous national est proposé par plus de 3 000 artisans (représentant 217 métiers au sein de 19 branches sectorielles) et des centres de formation et lycées professionnels.



Samedi 16 octobre, les coureurs du *Trail de Bourg* traverseront le village, en provenance de Javernaz et l'Enclos, pour se diriger vers les Alagniers.

Samedi 16 octobre, les membres du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) organiseront une vente de *brioches* au profit de l'ADAPEI.

Lundi 18 octobre, le cinéma rural proposera *Les choristes*, film français.



Lundi 18 octobre, les internautes de Drom devraient pouvoir surfer plus vite avec l'arrivée de l'*A.D.S.L.* (Internet haut débit).

AMELIORATION DE L'HABITAT

Les prochaines permanences se tiendront, de 10 H 00 à 12 H 00, en mairie de :

Treffort-Cuisiat, les mercredis	1 ^{er} septembre	06 octobre	03 novembre	1 ^{er} décembre
Chavannes sur Suran, les vendredis	10 septembre	08 octobre	19 novembre	10 décembre
St Etienne du Bois, les mercredis	15 septembre	20 octobre	17 novembre	15 décembre

TEST PYRAGRIC



Le *Petit Dromadaire* N° 32, de juin 2004, sollicitait l'avis de la population pour des essais d'une entreprise de feux d'artifice au lieu-dit *Vers Fay*. Suite à une journée test, organisée le 8 juillet, il aurait pu être envisagé une convention de mise à disposition de ce terrain pour des essais hebdomadaires pendant une partie de l'année, en échange de spectacles pyrotechniques gratuits pour la commune. Il convenait, auparavant, de déterminer si le bruit engendré par ces essais était acceptable au niveau du village et de la vallée.

Sur 36 coupon-réponses retournés à la mairie, 9 indiquaient un avis favorable et 26 étaient opposés, 1 était « blanc » (coupon sans indication de choix) ; de plus 6 faux coupons ont aussi été trouvés et non comptabilisés. Ce projet a donc été abandonné.



ENVIRONNEMENT

Chaque habitant de la C.C.T.E.R. (communauté de Communes de Treffort en Revermont) produit, en moyenne, **510 kilos de déchets** par an. 29 % de ces déchets sont putrescibles, donc biodégradables et compostables.



Aussi, afin de diminuer le tonnage (et le coût) des déchets collectés et traités en déchetterie (61,87 € la tonne) et lors de la collecte hebdomadaire des ordures ménagères (146,20 € la tonne), la C.C.T.E.R. propose des **kits de compostage au prix subventionné de 20 €** (composteur en polyéthylène recyclé et recyclable) **ou 25 €** (composteur en sapin traité en autoclave).

Chacun peut ainsi recycler directement tout déchet d'origine végétale : déchets de jardin (fleurs fanées, gazon, feuilles mortes, taille de haie), de cuisine (épluchures, restes de repas : riz, pâtes, légumes, marc de café, thé, infusettes) et autres (sciure de bois, cendres).



Ces kits peuvent être retirés au siège de la C.C.T.E.R. (mairie de Treffort) ou commandés à la mairie (prévoir un chèque à l'ordre du Trésor Public) ; la livraison est assurée dans les jours suivants.

PICS DE POLLUTION

Les Préfets de l'Ain, de la Savoie et de la Haute Savoie ont pris deux arrêtés interpréfectoraux prévoyant des dispositions particulières en cas de pic de pollution atmosphérique, afin, d'une part, de limiter les effets de ces épisodes sur la santé humaine et sur l'environnement et, d'autre part, de réduire les émissions des substances à l'origine de ces épisodes.

L'agence Air-APS (L'air de l'Ain et des Pays de Savoie) contrôle alors quotidiennement la qualité de l'air dans ces trois départements et informe régulièrement les communes concernées. Sont ainsi surveillées les teneurs en dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃) et particules fines (PM₁₀).

Suivant le niveau atteint, il peut être préconisé des *recommandations* (privilégier les déplacements non polluants, limiter les déplacements urbains, réduire sa vitesse, être vigilant sur les évolutions de l'état de santé pour les personnes sensibles : personnes âgées, enfants en bas âge, patients souffrant d'une pathologie chronique cardiaque ou respiratoire) ; ou mis en place des *mesures strictes* (alerte) : limitation de vitesse, circulation alternée (suivant immatriculation –paire ou impaire- du véhicule), réduction des émissions polluantes par les entreprises concernées.

L'été est propice à de tels dépassements, particulièrement en zone urbaine, mais aussi dans toute une large périphérie rurale. Notre secteur a ainsi connu dernièrement plusieurs pointes de pollution pendant quelques instants dans l'après midi sur plusieurs journées, n'atteignant toutefois que le premier niveau de recommandations.

Toutes informations supplémentaires peuvent être sollicitées à : **Air – APS**
430, rue de la Belle Eau Z.I. des Landiers Nord 73000 CHAMBERY
04.79.69.05.43 www.atmo-rhonealpes.org

